

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 octobre 2020 à 20 h 30

L'an deux mille vingt, le cinq octobre, le Conseil Municipal de la commune de **TOURNON D'AGENAIS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Didier BALSAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **28 septembre 2020**

PRÉSENTS : Mesdames Martine MUSQUI, Annie ROBEILLO, Carole GARY, Sonia BOURLANGES et Aline BURLISSON-QUEYREL et Messieurs Didier BALSAC, Stéphane GONDAL, Christian LAYTOU, Patrick LONGUESSERRE, Ghislain PHILIP, Bernard PEMEJA, Serge TIRA et Romain VIALATTE.

EXCUSÉS : Françoise MIRABEL et Laurent DUBICKI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Martine MUSQUI

1/Objet : FINANCES – DSIL - PATRIMOINE

Monsieur le Maire informe les élus du courrier reçu de l'Architecte des Bâtiments de France qui nous informe de subventions possibles au titre de la DSIL, en particulier au titre du patrimoine. Monsieur le Maire propose de solliciter cette dernière pour les travaux à réaliser sur l'Abescat et l'église Saint Barthélémy.

Il rappelle que les travaux concernent :

- Salle de l'Abescat – rénovation de la toiture – devis de la société Mercadier pour 7923,60€ TTC
- Eglise St Barthélémy – consolidation du bâtiment – devis de la société Boldini pour 46725,60€ TTC

20% des travaux HT pourraient être pris en charge au titre de la DSIL soit le plan de financement suivant :

- montant des travaux (HT).....44 529,00€
- DSIL (20%)..... 8 905,80€
- Autofinancement.....44 528,28€

Il précise que ces travaux sont inscrits au BP 2020.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de solliciter la DSIL à raison de 20% des travaux hors taxe

APPROUVE le plan de financement tel que présenté

CHARGE Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

2/Objet : VOIRIE – ACQUISITION « MERCADIÉ »

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante le projet d'aménagement de l'entrée de ville route de Fumel. Il précise que pour réaliser cet aménagement il est nécessaire d'acquérir une parcelle auprès de Monsieur Mercadier.

Après entretien avec ce dernier, celui-ci est prêt à céder à la Commune le terrain nécessaire à l'alignement du trottoir. Une discussion est en cours avec un riverain, indivision Queyrel, pour permettre l'accès à sa propriété. Si l'opération devait se faire frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la Commune.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE le principe de l'acquisition d'une bande de terrain pour élargir les trottoirs route de Fumel

DECIDE la prise en charge des frais de notaire et géomètre nécessaires à la réalisation de cette opération

CHARGE Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

3/Objet : VOIRIE – ETUDE DE FAISABILITE – AMENAGEMENT ROUTE DE FUMEL

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée délibérante le projet de réalisation d'un aménagement de l'entrée de ville route de Fumel entre le rond-point de la maison de santé et celui de la gendarmerie.

Il précise que pour réaliser cette opération il est indispensable de réaliser une étude de faisabilité qui permettra de solliciter des subventions auprès de l'Etat et du Département.

Il propose de lancer une consultation.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité :

APPROUVE le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue d'aménager l'entrée de ville de Tournon, route de Fumel.

CHARGE Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h30.

La secrétaire de séance

MARTINE MUSQUI